

PAR TÉLÉCOPIEUR :

Montréal, le 14 mai 2015

Objet : Demande d'accès aux documents pour le 5170, avenue Van Horne, Montréal
V/Réf

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue ce jour, concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Rapport d'évaluation de la visite de terrain pour le programme estival de contrôle des pesticides daté du 7 mars 2007; 2 pages

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

Isabelle Tremblay
Répondante de la Loi sur l'accès
aux documents

p.j. (articles et recours)

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662
Courriel : isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mdelcc.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

- Municipalité
- Exterminateur
- Service de garde
- Camp de vacance
- Commission scolaire
- Entretien d'espaces vert

Programme estival de contrôle des pesticides 2007

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA VISITE TERRAIN

NO DE GESTION DOCUMENTAIRE : 7820-06-01-02007

MATRICULÉ CIDREQ : 114 202 2459

SAGO : DEMANDE : 200115151 INTERVENTION : 300371850 INTERVENANT : 1206 7763 LIEU : 209 7398

SUIVI D'INFRACTION SANS INSPECTION :

INSPECTION POUR SUIVI D'INFRACTION :

Date de l'intervention : 20 juin 2007 Heure d'arrivée : 14h40 Heure de départ : 15h05

Inspecteur/trice : Charles Dionis

Accompagné(e) de :

Nom de l'organisme : Les écoles juives populaires

Adresse civique : 5170 avenue Van Horne

Municipalité : Snowdon Québec

Code postal : H3W 1J6

Téléphone :

Télécopieur :

Personnes rencontrées : art 53-54

(Noms et titres)

JANOTIK

(Converger / responsable)

Courriel :

Coordonnées GPS :

Utilisation de pesticides ? Espaces verts : Oui Non

Extermination : Oui Non

Entreposage de pesticides ? Oui Non

Politique interne vs pesticides / Lieux et problématiques où des pesticides sont appliqués

- Ils utilisent des trappes à colle pour chasser les souris. Ils font affaire avec la compagnie art 23-24 pour les trappes.

Qui applique les pesticides ?

L'organisme même

Espaces verts
 Extermination
 N/A

Entreposage
Localisation :

Permis N° :

Cat. : Exp. :

Employé :

Certifié

Oui
 Non

N° certificat :

Cat. :

Exp. :

Employé :

Certifié

Oui
 Non

N° certificat :

Cat. :

Exp. :

Employé :

Certifié

Oui
 Non

N° certificat :

Cat. :

Exp. :

Connaissance de l'interlocuteur des exigences des articles 31 et 32 du Code de gestion des pesticides :

- Bonne
- Un peu
- Aucune

Remarques :

Travaux réalisés à forfait :

Espaces verts
 Extermination
 N/A

Nom de l'entreprise : art 23-24

Permis N° : art 23-24

Coordonnées : art 23-24

Cat. : art Exp. : art 23-24

23-24

Loi sur les pesticides

Art.	Exigence	C.	N. C.	S. O.	Commentaire
34	Titulaire d'un permis valide.			✓	
46	Tenue à jour de registres.			✓	
49	Affichage du permis bien en vue.			✓	
50	Titulaire d'un certificat valide.			✓	
				✓	
				✓	

Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides

Art.	Exigence	C.	N. C.	S. O.	Commentaire
51	Le titulaire d'un permis de catégorie C tient un registre d'utilisation des pesticides.			✓	
52	Le titulaire d'un permis de catégorie D tient un registre d'utilisation des pesticides des classes 1 à 3.			✓	
				✓	
				✓	

Code de gestion des pesticides

Art.	Exigence	C.	N. C.	S. O.	Commentaire
5	Entreposage dans des conditions non susceptibles d'altérer le pesticide, son contenant ou son étiquette et sans risque que le contenu se répande.			✓	
15	Entreposage des pesticides des classes 1, 2 et 3 à plus de 30 mètres d'un cours d'eau, plan d'eau ou d'une installation de captage des eaux.			✓	
31	Interdiction d'appliquer un pesticide contenant l'un des ingrédients actifs de l'annexe I sur les surfaces gazonnées.				
31, 2°	Interdit sur terrains propriété d'une municipalité			✓	
31, 3°	Interdit sur terrains propriété d'établissement d'enseignement collégial et universitaire.			✓	
31, 5°	Interdit sur terrains destinés aux activités d'enfants de moins de 14 ans.			✓	
32	Seul un biopesticide ou un pesticide contenant un des ingrédients actifs mentionnés à l'annexe II peut être appliqué.				
32, 1°	Application dans un service de garde d'enfants.			✓	
32, 2°	Application dans les établissements d'éducation préscolaire, primaire ou secondaire.	✓			
33	Application d'un biopesticide ou pesticide (annexe II) en dehors des heures de service.	✓			
35	Interdit de préparer un pesticide à moins de 30 mètres d'un cours d'eau, plan d'eau ou ouvrage de captage d'eaux.			✓	
36	Préparation d'un pesticide conforme à l'étiquette			✓	
67	Celui qui exécute des travaux rémunérés ne peut appliquer un pesticide imprégné à un fertilisant ou un pesticide mélangé.			✓	
71	Affichette conforme suite à l'application de pesticides.			✓	
				✓	
				✓	

Informations supplémentaires

Remarques du chargé de dossier : *Cher Trappe pour mice*

Explications données sur les normes applicables : Oui Non Documentation remise sur place : Oui Non
 Confirmation que de la documentation leur sera expédiée sous peu : Oui Non Nombre de copies : 1

Recommandations : Fermer le dossier Inspection à faire par un technicien

Signature du chargé de dossier : *Charles Drouin* Date : 11/07/07
 Nom en lettres moulées : Charles Drouin

Remarques du vérificateur : *Jammis ou seruis? Corriger svp.*

Signature du vérificateur : *Jean Michel Foye* Date : 2007-03-07
 Nom en lettres moulées : _____